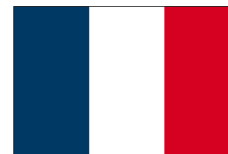


L'arbre et la plume : XVIII^{ème}-XIX^{ème} siècle



Véronique Moulinié

Ethnologue

Chargée de recherche CNRS

Laboratoire d'Anthropologie et d'Histoire de l'Institution de la Culture

Hôtel de Vigny

10, rue du Parc Royal

75 003 PARIS

veromoulinie@club-internet.fr



« Le Chêne de l'Homme mort était un peu plus gros, un peu plus seul que la plupart de ses frères, mais il avait vu l'agonie d'un homme et cela l'imprégnait pour moi de mystère et d'horreur. Il était plus que centenaire – le bel âge des chênes –, et je me risquais à le comparer à certains arbres dont mon père me parlait ou me montrait l'image : le chêne des Trabucayres, repaire de bandits planté depuis des siècles à l'intersection des grands chemins d'Espagne et de France, à une lieue à peine de notre village ; le chêne de Montravail, en Saintonge, transformé en maison de campagne ; le chêne des Partisans, dans les Vosges qui, depuis dix siècles, sert de ralliement aux bandes armées. Le Chêne de l'Homme mort avait été écorcé sept ou huit fois. Cela signifiait que les hommes ne l'approchaient qu'une fois tous les dix ans ou douze ans. Il donnait d'énormes planches d'un liège serré et fin. J'imaginais que les écorceurs tremblaient lorsqu'ils arrivaient près de lui, lui flattaient l'encolure avant de l'assaillir tous ensemble, au milieu des sifflements et des morsures des ronces, lorsqu'ils l'abandonnaient en hâte, le laissaient dénudé, la chair à vif, d'abord rose, puis, à mesure qu'elle séchait, rouge brique, virant de mois en mois au rouge sang caillé, s'étoffant à nouveau, minutieusement, d'année en année, revivant de plus belle sous sa carapace neuve, dans un accord plus émouvant encore que l'accord du guerrier et de sa cotte, de la femme et de sa gaine. Je ne pouvais ni ne voulais me persuader que cet arbre vivait sereinement, et j'écoutais, sans m'en pénétrer, les explications de mon père qui me parlait de lui ! comme il parlait des amandiers de son pays et des sapins du pays de sa mère, comme il parlait des arbres de tous les pays et de tous les temps, d'un cœur rustique débordant d'humilité et d'amour. » (Massé 2000 : 14-15)

Celui qui s'intéresse à l'industrie bouchonnière se précipitera sans doute sur La Terre du liège, de Ludovic Massé. Et il ne tardera pas à être déçu s'il croit découvrir la chronique d'une famille de bouchonniers. La terre du liège, c'est la Catalogne de l'auteur, entre Conflent et Vallespir où, enfant, il apprend de son père l'histoire de Jean Cadène, des Trabucayres, de Galdaras, celle du chevrier qui fit de la mort le parrain de son fils. Seules quelques pages sont consacrées à cette industrie. Cependant, l'ouvrage connaît aujourd'hui localement un certain succès, dont atteste sa réédition récente, chez un éditeur catalan, succès lié au regain d'intérêt que connaît le chêne-liège dans les Pyrénées-Orientales, qui l'élève désormais au rang de « patrimoine catalan ». Les raisons en sont évidentes. Elles ne tiennent pas essentiellement à son contenu mais à son titre, à cette identification entre un lieu et une production. Cependant, cette association est des plus récentes et date de ces dernières décennies. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les écrits des voyageurs, botanistes et administrateurs du département au cours des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles.

I) LE SILENCE DE LA PLUME

1. Voyageurs et poètes

S'il y eut, dès la fin du XVIII^{ème} siècle, de courageux voyageurs qui parcourent les Pyrénées, il faut bien reconnaître qu'il semblèrent préférer nettement la zone centrale de la chaîne à sa partie orientale. Tarbes, Lourdes, Luchon ou Bagnère-de-Bigorre attirèrent beaucoup plus sûrement les curieux que le Boulou ou Céret. Le Mont-Perdu ou le cirque de Gavarnie semblent alors avoir plus de charme que le Canigou. Que peu de voyageurs semblent s'être intéressés à l'extrémité orientale des Pyrénées, ne signifie pas qu'il n'y en eut aucun. Vincent de Chausenque parcourt la chaîne de part en part. Dans le récit qu'il en fait, Les Pyrénées ou voyages pédestres dans toutes les régions de ces montagnes depuis l'Océan jusqu'à la

Méditerranée, paru en 1834, les Pyrénées Orientales occupent une place non négligeable. Mais la récolte est maigre. Bien maigre en vérité. Et il faudra une lecture fine pour trouver la seule mention du liège, presque anecdotique.

« Nous allions droit aux Albères qui seules faisaient diversion à un chemin monotone. Malgré son abaissement, ce dernier rameau des Pyrénées, qui ne dépasse que de peu 400 toises, est encore une barrière respectable entre les deux états, sans autre passage praticable que le Perthus sous Bellegarde. Les bois de liège qui revêtent ces hauteurs cessent bientôt, et jusqu'à la mer on ne voit sur des flanc escarpés que la nudité du roc, d'âpres ravins, et à leurs cimes tourmentées, il ne manque que plus d'élévation pour mériter le nom d'alpestre. » (Chausenque 1985 : 39).

Un été dans les Pyrénées de l'écosais James Erskine Murray est, lui aussi, le récit d'une traversée d'est en ouest de la chaîne, de Perpignan à Pau, de la Catalogne au Béarn. Deux chapitres sont consacrés au Roussillon ; dans la table des matières, figure une mention relative aux « Forêts de chênes-liège ». Qu'on a les plus grandes difficultés à trouver. Et pour cause ! Se rendant au fort de Bellegarde, il fait halte au village de Les Cluses. Son intérêt se porte sur un monument archéologique auprès duquel il ne manque pas de se rendre. Et ce n'est que très incidemment qu'il décrit le paysage.

« Près de là (la route de Les Cluses), se trouve l'endroit où Pompée érigea le fameux trophée sur lequel fut placée sa statue. Une inscription placée sur ce monument indiquait que ce général avait soumis huit cent soixante-seize villes entre les Alpes et les confins de l'Espagne. Vingt-trois ans plus tard, César érigea aux côtés de ce trophée un autel de pierre de grande taille, mais ces deux monuments ont été détruits. En 1764 deux blocs de marbre destinés à marquer l'emplacement de la frontière entre la France et l'Espagne, furent placés à cet endroit par ordre des souverains des deux pays, mais ils furent renversés par les guerres de la Révolution. Les versants, de part et d'autre de la vallée sont couverts de forêts de chêne-liège qui s'étendent dans la montagne. » (Murray 1998 : 60)

Nous n'en saurons pas plus. Maigre récolte encore une fois ! Pourtant Murray n'est pas Chausenque. Autant on peut comprendre que le second n'ait pas « vu » le liège et ses produits, attentif à d'autres questions ; autant cela semble incompréhensible pour le premier. En effet, toutes les conditions semblent réunies pour que lui « voit » l'artisanat bouchonnier ou s'intéresse à l'arbre qui lui a donné naissance.

D'une part, notre homme s'intéresse grandement à la forêt. Il s'émeut de l'usage inconsidéré voire assassin qu'en font les Pyrénéens. A plusieurs reprises, il dénoncera ce qu'il considère comme un énorme gâchis. Et tout le monde est coupable. Les usagers en premier lieu, des charbonniers aux sabotiers, qui dilapident sans vergogne ce qu'ils ignorent être une richesse. Visitant l'Andorre, il trouve un premier motif de colère.

« Je pus observer ici (près d'Ordino) comme dans des parties plus civilisées des Pyrénées françaises les dégâts et le gaspillage causés par les charbonniers et les bûcherons ignorants lorsqu'ils abattent des arbres. Leurs outils sont, en général, si simples qu'ils arrivent à couper des arbres d'une certaine épaisseur seulement. En conséquence, tous les arbres dont le diamètre est trop important pour que les ouvriers puissent les abattre sont coupés à une certaine distance du sol et on laisse pourrir la meilleure et la plus saine partie de l'arbre. Dans les montagnes des Eaux-Chaudes, et au Pays Basque, j'ai vu les plus beaux arbres gâchés de cette manière (coupés à mi-hauteur du tronc), alors qu'il n'y avait là rien qui pût excuser une telle négligence puisque les forêts appartenaient à l'Etat et que le bois servait à des travaux publics, et le gouvernement français ne pourrait arguer de sa pauvreté pour justifier de ne pouvoir fournir à ses ouvriers les quelques outils qui leur étaient nécessaires. Le tronc des plus gros arbres est plus difficile à transformer en charbon de bois que celui des arbres plus petits. Par conséquent, le charbonnier andorran, lorsqu'il désire détruire un gros arbre pour en utiliser les branches et qu'il ne peut le couper, met le feu au tronc et, en brûlant leur support, récupère les branches. Le spectacle qu'offre une forêt de chênes lorsqu'elle a été abattue pour récupérer l'écorce, avec ses troncs blanchis et ses branches éparses (et qu'on a pu comparer à un champ de bataille après que les morts ont été dépouillés de leurs vêtements) est des plus

tristes à voir et n'a d'égal que l'aspect désolé d'un bois qui a été détruit par le feu. Dans les Pyrénées françaises, les habitants ont pris si peu de soin de leurs forêts qu'il n'était pas rare qu'un paysan, lorsqu'il voulait une paire de sabots, abattît deux arbres et taillât une chaussure dans chacun d'entre eux. » (Id. Ibid. : 119-120)

D'est en ouest, ce serait, selon lui, le même gâchis inadmissible dont les causes sont multiples. En effet, à l'absence d'outils satisfaisants s'ajoute une indifférence coupable, que tous partagent, depuis le simple villageois jusqu'aux inspecteurs généraux.

« Il y a des employés de divers grades, de garde forestier à inspecteur général, qui sont payés pour s'occuper des forêts qui appartiennent au gouvernement, mais tous autant qu'ils sont semblent quasiment ignorer les devoirs de leur charge et en conséquence, ces bois sont victimes des pires ravages et des pires destructions, causés non seulement par des villageois qui ne pensent pas aux conséquences de ce qu'ils font, mais aussi par les ouvriers employés par le gouvernement pour couper les arbres. » (Id. Ibid. : 364-365)

Ainsi, nul n'est épargné ni oublié dans cette vaste dénonciation d'un gaspillage éhonté qui le scandalise, sans doute moins par souci de ce qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler « l'écologie » que du fait de l'épouvantable dilapidation des ressources. *A contrario*, la subériculture n'aurait pu que le séduire. On n'abat pas l'arbre mais on en tire profit en transformant son écorce en bouchons ou en tout autre produit mais l'acte n'est en rien préjudiciable à la vie de celui-ci. A tel point que quelques années plus tard, l'opération peut être renouvelée.

Mais on peut aussi s'étonner de cette absence pour des raisons diamétralement opposées. Murray est en Roussillon en juillet et en août 1835, en pleine période d'écorçage. Lui, si sensible au sort des arbres, qui s'attriste des « troncs blanchis » et des « branches éparses » des chênes aurait sans nul doute dû s'émouvoir de ces chênes aux airs d'écorché anatomique, aux troncs dénudés, à l'allure étrange et effrayante, la peau rouge orangée brillant au soleil. Vision étonnante quand on voit pour la première fois une forêt écorcée. Et il n'est pas déraisonnable de penser qu'en ce début de XIX^{ème} siècle un écossais n'était pas familiarisé avec les principes de l'industrie bouchonnière. Murray a bien vu les chênes-liège mais ils n'ont guère retenu son intérêt.

Un dernier argument permet de rendre cette absence de l'arbre-écorce plus étonnante encore. Si le voyage est d'agrément, l'homme n'en oublie pas pour autant des considérations très pragmatiques. Au point qu'il semble parfois s'adonner à une sorte de « tourisme industriel » bien avant la lettre. Il ne se contente pas de parcourir les Pyrénées pour en apprécier les paysages ; il livre, au fil des pages, un véritable traité d'économie pyrénéenne, traité éclaté mais bien réel. Pour lui, les mines et les forges constituent l'une des richesses essentielles des Pyrénées. Et l'industrie pourrait y être des plus prospères. Mais elles sont très mal gérées. Comme tout le territoire français, du reste. Il ne manque jamais de comparer la situation qu'il découvre au fil de ses pérégrinations avec celle qu'il connaît en Angleterre, dénonçant ce qu'il considère comme des freins à la prospérité : les mesures protectionnistes dont la France fait alors grand usage.

« Quelques-unes des forges les plus importantes du Roussillon sont situées à Arles, et le commerce y est donc très prospère comme dans beaucoup d'endroits dans les Pyrénées, et en France, dont la prospérité vient de l'obligation d'acheter du fer produit dans le pays, elle souffrira sans doute bientôt, quoique de façon temporaire, de l'abrogation de la loi inique, et pour les Français des plus injustes, qui prévoit des taxes très élevées sur le fer importé de l'étranger, dans le but de les obliger à acheter une marchandise chère et de mauvaise qualité, simplement parce qu'elle est de production locale ». (Id. Ibid. : 69)

Murray est un libéral convaincu ; pour lui, c'est la voie unique vers la prospérité et au-delà, vers la paix en Europe. Une théorie qu'il expose clairement dans son ouvrage.

Mais pourquoi Murray ne s'est-il pas « attaqué » à l'industrie bouchonnière ? En effet, de très nombreux témoignages convergent : les bouchonniers sont furieusement protectionnistes, multipliant, comme nous le verrons par la suite, les requêtes auprès du Gouvernement afin que les droits de douane soient sans cesse

relevés, afin que ce type d'industrie reste l'apanage des pays producteurs de liège et en tout premier lieu de la seule France. Ainsi, caresse-t-on le projet d'une ligue, unissant ces derniers, qui s'entendraient pour vendre leur matière première à un prix uniforme... et prohibitif. De même, les bouchons, fabriqués en Espagne par exemple, sont lourdement taxés lorsqu'ils passent la frontière. Pourquoi ne pas crier au scandale ? N'est-ce pas l'illustration de ce qu'il dénonce ? C'est d'autant plus étonnant que l'arbre est alors d'un considérable rapport, comme le note George Sand, le qualifiant d'arbre de « *produit magnifiquement lucratif* ». Mais le silence de Murray quant à la l'industrie du bouchon s'explique aisément : celle-ci ne figure pas au Panthéon des grandes productions, moteurs de la révolution industrielle, à l'inverse des mines et des forges.

Un pyrénéiste de la première heure et un écossais libéral ne sont peut-être pas les mieux placés pour attacher de l'intérêt à l'industrie bouchonnière. Aura-t-on plus de chances avec les botanistes ?

2. Botanistes

Il faut bien reconnaître que ceux d'entre eux qui parcourront le Roussillon, les Aspres, ne seront guère plus sensibles au chêne-liège et se montreront des plus pingres quant à leur description, comme l'a montré Jean-Jacques Amigo, qui s'est livré à un patient recensement des sources pour conclure :

« Différents auteurs, agronomes, botanistes, historiens, économistes, ont jadis écrit sur le chêne-liège. Mais il faut attendre le XX^{ème} siècle pour que les spécialistes prennent conscience de l'aspect économique du liège et parlent de l'exploitation de l'écorce. » (Amigo 1992 : 23)

Un nom se distingue cependant, celui du botaniste perpignanais, Pierre Barrère. Au milieu du XVIII^{ème} siècle, il livre une « Histoire du liège », restée sous forme de manuscrit, conservé à la bibliothèque du Muséum d'Histoire Naturelle, à Paris, sans doute le fruit d'un voyage qu'il réalisa entre 1720 et 1755, probablement vers 1740. Il n'est pas le moins du monde question de botanique mais seulement de technique. Les pages sont consacrées à l'exploitation de l'arbre. Il décrit minutieusement la façon dont on le dépouille, dont on fait sécher les planches, les gestes et outils nécessaires. Et accompagne le tout de dessins. L'un représente la hache utilisée, un autre l'ouvrier, la hache levée, au pied de l'arbre en cours de démasclage, un troisième le « quinnyol », sorte de levier avec lequel on détache la planche. Enfin, il ajoute quelques précisions sur l'usage que l'on fait de celle-ci.

« Enfin l'usage du liège est assez connu par les pêcheurs pour soutenir sur l'eau le poids de leurs filets. Le nom même de suber fait voir que cette écorce estoit anciennement employée par les cordonniers dans leurs ouvrages pour relever la taille de plusieurs personnes, on fait encore en ce pais une espèce de soulier ou pantoufles que l'on tapinas (sic) et dont les femmes se servent aujourd'huy comme autrefois les dames grecques. » (Barrère in Amigo 1992 : 30-31)

Que l'on en fit des bouchons pour la pêche ou des semelles de chaussures ne nous étonne guère. Ce qui étonne, c'est plutôt l'absence : Barrère ne fait aucune allusion aux bouchons ! Pourquoi ? On ne sait. Peut-être ce manuscrit n'est-il pas complet mais partie d'un ensemble plus vaste qui ne fut ni rédigé ni publié, ce que laissent à penser les premières lignes, très abruptes. Ignore-t-il l'existence des bouchons ? Préféra-t-il ne pas y faire référence, préférant répéter les valeurs sûres, à la suite de Pline et quelques autres ? Gardait-il la question bouchonnière, pour un traitement spécial, du fait de son importance ? Ou alors la fabrication des bouchons était-elle si peu répandue, si marginale qu'elle lui échappât ? Il est difficile de trancher mais la faveur de l'auteur de ces lignes, sans exclure totalement les autres, va à la dernière des hypothèses avancées. Il ne manque pas d'argument pour étayer cette hypothèse, notamment l'attitude de ceux que l'on pourrait qualifier d'« administrateurs » du département.

3. Administrateurs

On désignera, par ce terme commode d'« administrateurs », tous ceux qui, à l'extrême fin du XVIII^{ème} siècle et au début du XIX^{ème} siècle, recevront la charge de brosser un tableau le plus complet possible de la France, département après département, à grand renfort de mémoires, de tableaux chiffrés mais aussi de

dessins, de gravures, etc. L'une des grandes affaires qui va ainsi occuper, au tout début du XIX^{ème} siècle et pour plusieurs décennies, les milieux érudits est la Statistique. Statistique descriptive et non chiffrée, elle se donne pour objectif de connaître l'état de la France après la tourmente révolutionnaire. Il s'agit d'en mesurer l'impact sur les « mentalités » mais aussi sur l'économie, les ressources afin d'obtenir un tableau général aussi précis que possible, qui n'exclut rien, s'intéresse autant à l'industrie qu'à l'agriculture, aux parlers qu'aux costumes, aux fêtes qu'aux croyances, aux hôpitaux, aux mendiants, etc. Pour cela, l'Empire adresse à tous les préfets un long questionnaire que ceux-ci ne peuvent que confier aux élites locales. Les savants de province, toutes disciplines confondues, sont priés de se mettre au travail dans les plus brefs délais. Cette statistique sera reconduite pendant de nombreuses années mais peu à peu les mémoires céderont la place aux tableaux à deux entrées, le comptage remplaçant la description. Ce travail de saisie du local par l'écriture semble s'être accompagné d'un autre type d'inventaire, par collecte et exposition d'objets. En somme, on ne fait rien d'autre que de mettre en place une « identité » du département qu'il convient d'inventer. En effet, ce dernier à peine créé dans ses limites administratives et territoriales, il reste encore à lui donner un contenu, une existence. Et pour analyser ce processus d'« invention » des Pyrénées-Orientales, les premiers mémoires demandés sont extrêmement précieux.

Nous commencerons ce parcours par un petit détour, par un texte qui n'appartient pas exactement au mouvement de la Statistique Napoléonienne mais qui n'en relève pas moins de ce souci d'inventaire qui la précéda et lui donna naissance. En l'An VII, J. La Vallée et Louis Brion publient leur Voyage dans les départements de la France, à Paris, chez Brion, Buisson et Debray libraires. Le chêne-liège apparaît dans sa description comme un simple élément du paysage. Rien de plus.

« Quant aux montagnes subalternes, rien de plus riche, de plus aimable, de plus délicieux. Jamais l'aspérité et la nudité des rochers n'y viennent affliger les yeux. Tantôt elles sont couvertes de pins, de sapins, de frênes, de châtaigniers, de lièges, de chênes des trois espèces ; tantôt couvertes dans leur entier d'une immense pelouse du plus beau verd ; elles se montrent, pendant toute l'année, émaillées de fleurs, dont les calices odorans et variés à l'infini enchantent tout à la fois et l'odorat et la vue. Ainsi de vastes plaines, couvertes de moissons, de vignes, et d'oliviers ; les roses blanchâtres et chenuées des Corbières ; les montagnes du ci-devant Valepsir resplendissantes de richesses ; dans le lointain, les sommets neigeux du Canigou ; et sur ces diverses montagnes les débris des antiques châteaux de la féodalité, et les tours, anciens télégraphes que les inquiétudes de la guerre ont semés sur les sommités ; enfin, l'azur limpide de la Méditerranée qui s'enfonce sous l'horizon ; tel est le tableau vraiment magique qui vient étonner vos regards sous leurs formes diverses en parcourant ce département. » (La Vallée et Brion An VII : 41-43)

Le département n'est pas seulement beau, agréable pour la villégiature ; il est aussi riche et prospère.

« En s'éloignant un peu, et se rapprochant des montagnes, elle ajoute à tant de richesses et d'agrémens des mines abondantes de cuivre, d'étain, de plomb et de fer. Ces divers minéraux, ainsi que ses laines et ses vins forment les principaux objets de son commerce. Les vins de Perpignan, et, en général, tous les vins de ce département, que jadis dans le commerce l'on désignoit sous le nom de vins de Roussillon, sont d'un goût agréable, forts en couleur et extrêmement capiteux, et conséquemment il seroit possible de penser que leur usage familier seroit dangereux. » (Id. Ibid. : 10)

Des mines, des laines, du vin, telles sont les richesses de ces lieux. Pas la bouchonnerie ou une quelconque industrie de l'écorce. Mais reconnaissons à ces auteurs des circonstances atténuantes : leur périple consiste surtout en une visite des grandes villes, des citadelles, forts, places fortes. Le but en était sans doute plus militaire qu'économique ; il s'agissait plus d'un état des potentialités militaires, en un temps où la question était brillante, que d'un inventaire des productions, industrielles et agricoles. Un militaire n'est certes pas le mieux placé pour parler agriculture. Intéressons-nous donc plus spécialement à ceux qui reçurent ces questions en partage, préfets, sous-préfets, membres des sociétés savantes, riches propriétaires terriens, etc. Et l'ethnologue, habituée à certaine description que produit la statistique, se prend à rêver : dans ces dossiers, souvent très denses, très minutieux, très précis, le chêne-liège doit forcément se cacher... et n'attendre qu'une main patiente pour éclater au grand jour. Les Archives

Départementales de Perpignan conservent, sous la cote 6M 618, une liasse intitulée « Département des Pyrénées Orientales. Essai sur la navigation intérieure, agriculture, le commerce et les arts dans la (???). » Ne portant ni date, ni auteur, il appartient aux flots de ces documents, produits à la fin de la période révolutionnaire. Il n'y est nullement question du chêne-liège, ni de l'industrie qu'il engendre. Il ne figure ni au titre de curiosité botanique ni au titre d'industrie. Evoquant les bois, il n'envisage que les bois de marine ! Des produits agricoles, il n'est question que des vins, des lainages, de l'huile et des bestiaux. Ce sont les mines qui retiennent l'intérêt de l'auteur anonyme de ces lignes, comme des années plus tard, ce sera le cas pour Murray, déjà cité.

Pendant, les Archives Départementales de Perpignan conservent, nous l'avons dit, de nombreux tableaux et quelques questionnaires. L'un d'eux est particulièrement intéressant. En l'an X, on adresse aux maires un questionnaire très précis à propos de l'agriculture. Or, bien que des questions très pointues portent sur les forêts, les différentes essences, leurs productions, il n'est fait aucune allusion aux chênes-liège. Encore peut-on considérer que ce questionnaire, destiné à tous les départements, ne pouvait saisir toutes les particularités locales. Mais comment comprendre que les maires, dans leur réponse, n'aient pas jugé nécessaire d'y faire allusion ? Comment comprendre que, concernant les questions ciblant plus exactement la contenance des forêts, leur rentabilité, aucun n'ait ajouté quelques lignes sur le liège ? Pourtant, l'espoir renaît et l'on exulte lorsqu'on découvre qu'un certain Raymond Izern, qui a poursuivi une fort modeste carrière militaire à Paris, semble avoir consacré sa vie, du moins une partie de celle-ci, à la rédaction de ce qui n'aurait pas manqué d'apparaître comme son grand œuvre. Le premier tome de cette Statistique du département des Pyrénées-Orientales paraît, à Paris, chez Ledoux, en 1834. Un ouvrage dont le grand mérite et l'extrême qualité ne manqueront pas d'être salués de la plus évidente façon. En compétition, pour la médaille d'or de la meilleure statistique d'un département, avec deux autres mémoires - Statistique générale du département du Haut-Rhin, publiée par la Société Industrielle de Mulhausen, et Statistique générale et industrielle du département du Nord, de Marc Jodot- c'est lui qui remportera la suprême consécration ! L'introduction au premier tome de cette Statistique du département des Pyrénées Orientales est, comme il se doit, consacrée à un éloge de ce travail, où l'on apprend qu'il s'agit d' « *manuscrit de 525 pages avec une table analytique et raisonnée des matières* », que

« M. Izern a étudié pendant plusieurs années, avec une patience infatigable, tous les monuments de l'histoire du Roussillon, sans négliger les hommes qui, riches d'un savoir héréditaire, ou des souvenirs d'autrui, et de leurs propres recherches, sont les traditions vivantes, non moins précieuses à consulter que les traditions écrites. Il est d'ailleurs dans la mémoire des peuples certaines choses qui se transmettent de race en race, et que les écrivains ont trop oublié de faire passer à la postérité (...) l'auteur, né à Perpignan, a entrepris deux voyages pour la composition de son ouvrage, qui a exigé plus de dix années d'études, de courses dans le pays, de correspondances avec les principaux fonctionnaires, avec un grand nombre de propriétaires et avec les 227 maires du département des Pyrénées-Orientales. » (Statistique du département des Pyrénées-Orientales 1834 : 20)

Ce travail devait faire l'objet d'une publication en 18 volumes. Elle semble s'être interrompue, hélas, après la parution du premier. N'ayant pas à ce jour retrouvé le manuscrit, il est impossible de savoir si Izern s'était intéressé à la bouchonnerie.

Si l'on n'a pas retrouvé les manuscrits relatifs à la statistique, pas plus que le texte d'Izern, on dispose, de façon indirecte et partielle, d'une expérience qui doit beaucoup à la statistique. En 1807, un éminent botaniste suisse, Augustin-Pyrame de Candolle (1778-1841), fait lui aussi un voyage dans les Pyrénées, et singulièrement dans cette région. Notons tout de suite que ce texte n'a été publié que très récemment, dans la revue Terra Nostra, par Jean-Jacques Amigo. Son voyage n'a pas pour but unique la constitution d'un herbier pyrénéen, d'une somme sur la flore pyrénéenne. Le voyage de De Candolle est d'ordre botanique mais également agronomique. Il a reçu mission d'envoyer au Muséum de Paris les « objets d'histoire naturelle » qu'il pourra recueillir. Une tâche dont il s'acquitte avec le plus grand zèle, s'attachant même à recueillir, entre autres, les outils agricoles et industriels les plus représentatifs.

Il semble avoir ainsi composé une impressionnante collection d'objets puisque, aux lendemains de son séjour dans les Albères, il écrit à son père :

« Je ramasse tant d'objets dans ce voyage que j'ai peur d'être obligé de louer encore un appartement à mon retour à Paris pour loger toutes ces richesses ». (Amigo 1992 : 27)

Mais il ne se contente pas de ramasser tous les objets qui l'étonnent, tous ceux qui lui semblent spécifiques à la région qu'il parcourt. Collecter des objets est une chose ; leur donner du sens en est une autre. Et c'est précisément ce à quoi De Candolle s'attache. Il ne se contente pas d'envoyer des caisses remplies d'outils agricoles, à Paris. Il rencontre systématiquement toutes les personnes qui pourraient lui fournir des informations, tient un journal dans lequel il note le fruit de ses collectes et parfois dessine les outils mais aussi les gestes nécessaires à leur maniement. Il note aussi avec soin pour chaque plante, pour chaque objet, pour chaque geste, le nom vernaculaire. Ainsi apprend-on que le *Quercus suber* « est dit Siure ». De l'arbre à l'industrie, il n'y a qu'un pas qu'il franchit.

« 26 juin vendredy deja avant hier près de Bagnols (Banyuls de la Meranda) nous avons apperçu quelques buissons de liege ; hier entre Llança (Ilança) et Figueras (Figueres) nous en avons trouvé de très gros exploités ; aujourd'hui nous avons traversé des forets entières situées des deux côtés de la route. Sur les montagnes de la Jonquire (La Jonquera) jusques près du Boulou (El Volo) ; les lièges ne s'elevent pas sur le sommet des Albères ; ils sont abondants près de St Martin-d'albere (Sant marti de l'Albera) ; ils ne descendent pas tout à fait dans la plaine ; leur croissance est très lente ; on ne commence a les exploiter que lorsque leur tronc a au moins la grosseur de la cuisse et on est dans l'opinion que les arbres ecorcés jeunes ne viennent jamais bien ; c'est depuis la fin de Mai jusqu'au mois d'Aout qu'on ecorce les lieges parce qu'alors l'arbre est en seve ; on fend l'écorce longitudinalement avec une hache, on enfonce le manche de la hache entre le bois et l'écorce ; celle ci se detache alors toute entiere ; le quintal de liege brut tres beau se vend jusques a 11 francs et un bel arbre peut en rapporter 2 quintaux ou 2 et 1/2. le liège qui doit etre expédié en plaques est passé au feu ce qui le noircit ; celui qui se travaille dans le pays est empilé dans des magasins pour l'aplatir ; un homme armé d'un couteau très tranchant le coupe en petits morceaux quarrés ; alors on les jettes dans une chaudière pleine d'eau et on l'y fait bouillir pour le renfler ; après cela on le porte encore humide a un atelier ou des ouvriers armés de couteaux larges et tranchans le coupent en bouchons ; ils font ce travail avec assez de dexterite pour en couper 1500 par jour ; on les payoit autrefois 35 sols le mille ; aujourd'hui que ce commerce decheoit avec celui du vin on ne leur donne que 25 sols. Les manufacturiers ont coutume d'affermir des forets de liges pour 8, 16 ou 24 ans et comme on les ecorce tous les 7 ou 8 ans ils en ont 1, 2 ou 3 coupes ; ils font ensuite travailler pour leur compte. Nous avons vu en passant une fabrique au Boulou (El Volo). Il vient encore des bouchons d'Espagne malgré les droits dont ils sont chargés. Pourquoi ne plante t'on pas des lieges dans les cantons voisins ? le liege est un arbre d'un beau port ; son feuillage est plus glauque en dessus que celui de l'ieuse ; ses fruits sont pedunculés en grappe et restent deux ans a murir ; son ecorce ancienne est grisatre et la nouvelle est d'un rouge de cuiore tirant sur le brun ; on n'écorce que le tronc et les grosses branches. » (f° 115 et 116)

Il ne s'agit pas là d'une description de botaniste mais d'agronome. Aucune allusion à la famille de l'arbre, à son espèce, à sa sous-espèce, à son mode de reproduction. Seules, sa culture, son exploitation, ses perspectives de développement l'intéressent. Le chêne-liège est, pour lui, une industrie d'avenir et il appelle clairement au développement de la subériculture. Des objets, des descriptions minutieuses, des emprunts au vocabulaire local, des pages sur les coutumes populaires, avouons que le texte de de Candolle s'apparente plus au travail de la statistique qu'à celui d'un botaniste. Il prend position pour le développement du chêne-liège. Mais cela ne sera guère utile dans la mesure où, rappelons-le, le texte restera à l'état de manuscrit. Il ne sera pas le seul à plaider en faveur de cette essence.

Douze ans plus tard, en 1819, F. Jalabert, ancien député et à ce titre sans nul doute nourri du mouvement de la statistique, livre sa Géographie du département des Pyrénées Orientales. Rien à voir avec une géographie, une géologie ; il s'agit ici de géographie humaine, des hommes et de leur industrie. Il est évident que la réflexion a pour objectif le progrès, l'amélioration des productions. Une large place est accordée aux vignes.

« Les vignes sont le produit le plus considérable du département et celui qui se répartit sur un plus grand nombre de familles. La plus grande partie des vignes se trouvant assise sur des terres qui ne sont pas propres aux autres cultures et qui n'ont de valeur réelle que celle que leur a donné l'industrie, sont divisées entre une infinité de propriétaires, et quoique leur produit ne puisse pas être estimé à plus de trois hectolitres soixante-huit litres par mille ceps, cette récolte fait entrer dans le département une quantité considérable de numéraire, qui solde les journées des ouvriers employés à leur culture ». (Jalabert 1819 : 94-95)

En somme, le vin est une activité économiquement rentable et rationnelle puisqu'elle permet de faire fructifier des terres incultes. C'est aussi pour des raisons de rentabilité qu'il critique l'oléiculture, alors très pratiquée dans cette région.

Il remarque, après Barrère, après de Candolle, la subériculture, dont il dresse un tableau de répartition des zones de production.

« Llauro, St Jean-pla-de-Cors, le Boulou, Passa, Maureillas et Collioure, ouvrent une partie du liège qui se récolte dans le département. (...) Les premières qualités de liège se lèvent à Llauro, le Boulou, Passa, Riunoguès, Lavaill et Banyuls-sur-mer : les autres communes où on lève le liège sont : Vivès, Oms, Céret, St Jean-pla-de-Cors, l'Ecluse, l'Albère, Maureillas, Laroque et Argelès. Une partie est convertie en bouchons ; le reste est exporté en planches. » (Id. Ibid. : 74-75)

Il n'hésite pas à consacrer plusieurs pages à l'exploitation de l'arbre, attachant un soin tout particulier à la description de son mode d'écorage, comme un mode d'emploi à l'attention de ceux qui seraient désireux de tenter l'expérience. Faudrait-il en déduire que la question est encore des plus mystérieuses pour nombre de subériculteurs potentiels, si mystérieuse qu'il fallait leur en dresser un tableau sommaire, un tableau qui n'est pas de spécialiste mais de vulgarisation ?

« Le liège est particulièrement cultivé dans le canton de Céret et croît naturellement sur les montagnes de Bellegarde. Il donne une écorce plus épaisse et meilleure à proportion qu'il vieillit : c'est cette écorce qui fait le plus grand mérite de cet arbre. Son fruit sert à nourrir et à engraisser les cochons. Pour enlever l'écorce, on fend le tronc de l'arbre depuis le haut jusques en bas, en faisant aux extrémités une incision circulaire ; on choisit ensuite un temps sec pour la lever. Si on n'a pas soin de l'en détacher, elle se fend d'elle-même, creève et se sépare et de l'arbre, parce qu'elle est poussée par une autre écorce rougeâtre qui se forme au dessous. La levée du liège a lieu dans les mois de juillet, août et septembre ; elle se renouvelle tous les sept à huit ans, et ainsi de suite pendant plus de cent cinquante ans, sans qu'il paraisse que ce retranchement fasse le moindre tort à l'arbre : on met ensuite l'écorce en piles et on la charge de pierres pesantes pour l'aplatir de toute part. Le liège et le châtaignier ne sont pas sujets aux influences de l'atmosphère et leurs produits ne donnent jamais de l'inquiétude ; mais ces arbres étant cultivés en petite quantité, ne peuvent pas être pris en grande considération dans les productions du département. » (Id. Ibid. : 93)

Et c'est bien ce que Jalabert déplore : malgré ses grandes qualités, le chêne-liège n'est pas encore suffisamment exploité. Et, relayant les propos de de Candolle, il ajoute, en note, un court mais vibrant appel à la subériculture.

« Le Ministre recommande la culture du chêne et a même envoyé des glands d'une espèce particulière pour être distribués aux propriétaires et agriculteurs. Il ne faut pas aller au loin chercher les améliorations, quand on en a sous les yeux d'infiniment plus utiles à propager : c'est la culture du chêne-liège qu'il faut encourager ; il serait à désirer qu'elle fût bien étendue, et qu'insensiblement cet arbre remplaçât dans les endroits favorables toutes les autres espèces de chênes. » (Id. Ibid. : 93)

Un propos qui nécessitera quelques relais avant d'être parfaitement entendu. Comme nous le verrons plus loin.

On pourra cependant objecter que si l'on ne trouve rien sur le liège ou si peu, c'est que l'on ne pose pas les bonnes questions, que l'on ne cherche pas là où il faudrait. On pourrait ainsi objecter que le chêne-liège relève autant de l'industrie que de l'agriculture. Peut-être aura-t-on plus de succès dans cette direction ? Le mouvement de la statistique semble s'être accompagné d'un autre type de manifestation, des plus complémentaires. Dès l'an IX, des expositions industrielles annuelles sont organisées, à Paris, au Palais du Louvre. Chaque département exposera les produits les plus représentatifs. Il s'agit d'encourager la production industrielle du pays, les innovations ou les productions les plus rentables. Elles sont une véritable vitrine mais aussi un miroir dans lequel le département et au-delà le pays peuvent se regarder. Elles sont aussi, très indirectement mais très efficacement, une invitation à se définir. Que faut-il envoyer ? Et la question est d'importance.

Il ne s'agit pas de faire n'importe quoi. La Statistique des Préfets repose sur un système pyramidal, le ministre envoyant ses questions au préfet qui les répercute aux sous-préfets qui eux-mêmes se tournent vers les cercles savants et les hommes de l'art. Avant que la réponse ne suive le chemin inverse, avec autant d'étapes. Ce fonctionnement est exactement identique pour les expositions industrielles. Les sous-préfets, pressés par le préfet, doivent collecter des produits qui sont ensuite envoyés à la préfecture où un jury les évaluera, avant de les envoyer ou non à Paris, où il semble qu'aient eu lieu certains concours, avec attribution de médailles. Les produits retenus au terme de cette sélection sont particulièrement représentatifs de la façon dont les administrateurs pensent les Pyrénées-Orientales.

De l'acier et des textiles, tels sont les seuls produits retenus, les seuls que l'on s'autorise à envoyer lors des différentes expositions industrielles. Et pas l'ombre d'un morceau de liège. Pas le moindre bouchon de liège. A nul moment. Cela est d'autant plus étonnant qu'à l'exposition de 1827 Jaubert de Passa envoie des exemplaires de laine Mérinos. Rien qui puisse susciter l'étonnement apparemment. Sauf si l'on sait que Jaubert de Passa, que nous retrouverons plus loin, a publié un vibrant appel au développement de l'industrie du liège. Un appel qu'il ne s'applique pas à lui-même ? Pourquoi ne pas étayer et relayer cet appel en faisant figurer le liège au nombre des productions importantes du département. Comme le firent, par exemple, les administrateurs de Lot-et-Garonne qui n'hésitèrent pas à envoyer un large éventail d'articles, notamment d'articles à base de liège, matière première qu'il produit en quantité. Neuf ans plus tard, en 1836, la Société Philomatique de Perpignan publie une étude « Sur l'état de quelques industries dans le département. » (Bouis 1836) L'auteur n'y traite que des industries liées aux minerais et à la viticulture. Reconnaissons que l'étude ne prétend pas à l'exhaustivité : elle n'envisage que « quelques » industries.

Que faut-il retenir de ce long, lent et peut-être laborieux voyage dans les pages de ceux qui, au XVIII^{ème} siècle et au tout début du XIX^{ème} siècle, ont parcouru ou administré les Pyrénées-Orientales ? Plus encore que l'indifférence des voyageurs, c'est celle des administrateurs qui est riche de sens. Et singulièrement la position de ceux qui s'occupèrent des expositions industrielles. En effet, manifestement, seuls comptent pour eux le textile et les mines, mettant ainsi en avant ce que tous les voyageurs, avant eux, avaient déjà noté. Et pourtant, l'industrie du liège était déjà présente : le texte de Barrère et surtout celui de Candolle en témoignent. On peut certes avancer l'hypothèse suivante : les deux premiers secteurs de production étaient plus rentables que le troisième. Or, que l'on songe aux objectifs, explicites, de ces expositions. Il s'agissait de montrer les produits les plus rentables, les plus efficaces, les plus aptes aussi à affronter la concurrence. Mais elles jouaient aussi un rôle évident d'encouragement : des secteurs encore peu importants mais riches de promesses pouvaient voire devaient être exposés, afin d'inciter à leur développement. Or, rappelons que de Candolle avait saisi tout l'intérêt, toutes les promesses de ce végétal. Et pourtant, rien n'y fait. Les préfets, dans leurs lettres aux sous-préfets n'attirent pas leur attention sur cette question. Les sous-préfets, à qui revient la charge de faire du « porte à porte », d'un industriel à l'autre, ne poussent jamais les portes des bouchonneries alors même que certains arrondissements en comptent quelques-unes. En réalité, on est là face à un véritable choix effectué par les administrateurs dans ce qu'il convient d'exhiber du département. Il se porte sur les industries métallurgiques et textiles, délaissant volontairement le liège. C'est face à un véritable choix identitaire que l'on trouve là.

Mais, doucement, au fil des décennies, le mouvement d'inverse.

II) LE TEMPS DE TOUTES LES ATTENTIONS

Nous continuerons ce parcours par le texte d'un « voyageur », presque un administrateur, la France pittoresque, Département des Pyrénées Orientales (ci-devant Roussillon), d'Abel Hugo, en 1835. (Hugo 1835) Cette œuvre gigantesque se veut un tableau exhaustif de la France, héritier très direct de la Statistique. Une œuvre qui n'est pas toujours très inspirée et originale, notre homme se contentant bien souvent, pour écrire son texte, de très larges emprunts à ses prédécesseurs. Cependant, il innove, en ce sens que la culture du chêne-liège figure dans sa description des richesses agricoles du département, à côté des vins et des oliviers. En somme dans le peloton de tête des richesses !

« Outre la vigne, qui donne des produits considérables, et entre autres les vins recherchés muscat de Rivesaltes et Grenache de Collioure, l'olivier, le châtaignier et le chêne-liège sont l'objet d'une culture attentive. La récolte du liège se renouvelle tous les sept ans. » (Id. Ibid. : 32)

Mais qui plus est, elle figure, accompagnée de quelques détails, d'une évidente précision, puisqu'il évalue à « 300.000 kilogrammes de liège » la récolte annuelle (Id. Ibid. : 32) C'est, à ma connaissance, la première mention de ce type, dans un ouvrage publié alors, à dimension nationale. Que s'est-il passé pour que Hugo, peu intéressé par les activités économiques en général et les petites industries en particulier, relève un tel « détail » ? Il faut consulter avec une grande attention l'ouvrage pour voir se dessiner un début d'explication : il est illustré d'une vue, intitulée « Le Mont Canigou », réalisée par Jaubert de Passa, que nous avons déjà croisé, qui en 1827, avait envoyé, pour l'exposition industrielle, quelques spécimens de la laine produite par ses moutons mérinos. J'avais alors simplement noté que cet envoi était étonnant. En effet, pourquoi n'avait-il pas envoyé du liège ? N'est-il pas le « Monsieur Liège » du moment, celui qui va rédiger à ce sujet un mémoire important incitant les Catalans à s'intéresser de plus près à cette écorce-miracle ? On comprend alors l'intérêt d'Hugo pour le liège : sans doute a-t-il été instruit sur ce point par son illustrateur.

Il convient de brosser rapidement le portrait de Jaubert de Passa, un hobereau, mi-homme politique, mi-savant. Il naît en 1784, à Passa, dans le canton de Thuir. A Paris, où il va compléter sa formation, il s'essaya à la carrière militaire, au droit, à la médecine, aux Beaux-Arts et surtout il noua de solides et utiles amitiés qui lui assureront une paisible carrière dans l'aura de la préfecture des Pyrénées-Orientales. En effet, de retour dans sa province natale, il devient sous-préfet, de façon fort éphémère, puis conseiller de préfecture. Elu conseiller général en 1830, il le resta jusqu'à sa mort. Il s'adonne alors, parallèlement et en liaison avec ses postes officiels, à une non moins paisible carrière de savant de province. Il s'essaie à l'histoire locale, publiant sur Empurias, Philippe-le-Hardi ou encore le cloître de Monastir. Mais c'est surtout à la question agricole qu'il se consacre. Il n'y a là rien d'étonnant. Certes, lorsqu'il franchit les portes de la préfecture de Perpignan, la statistique est bien engagée ; certains résultats ont déjà été publiés à l'imprimerie des Sourds-Muets. Mais le mouvement ne s'essouffle pas pour autant. Les questionnaires continuent à arriver en préfecture. Cependant, il ne s'agit plus vraiment de décrire un département et ses richesses, il s'agit désormais de quantifier, mesurer, compter lesdites richesses. Ainsi, chaque année, il faut remplir de nombreux tableaux, réalisant des comptages précis des animaux, des récoltes, etc. S'y ajoutent désormais des questionnaires concernant des points très précis, telle culture, telle industrie, dans le but d'y apporter les améliorations nécessaires.

Une grande question s'impose immédiatement à lui : les forêts. Pour deux raisons au moins. Depuis l'an XI, les gouvernements successifs lancent des enquêtes sur le code rural, les usages locaux, les forêts. Le code forestier, destiné à assurer la conservation et la mise en valeur des forêts, est promulgué le 31 juillet 1827. Et la question est brûlante, dans le département. D'une part parce que la déforestation a sévi grandement ; les besoins de l'industrie (mines et forges) associés au développement de l'urbanisation ont accru les besoins en bois de toutes sortes. Les forêts catalanes ont été très largement mises à contribution. Et cette déforestation est accusée d'être à l'origine des inondations qui, régulièrement, submergent les vallées roussillonaises. De plus, le code forestier, destiné à assurer la conservation et la mise en valeur des bois, n'est guère accepté, les Catalans n'entendant pas renoncer à leurs habitudes d'usage et de parcours sans combattre. Il faut préserver la forêt et ménager les intérêts de ceux qui en tirent un profit. Concilier l'inconciliable, en somme.

On comprend mieux les raisons de son « Mémoire sur la culture du chêne-liège », publié en 1836, très longue (100 pages) et minutieuse description, qui ne fait l'impasse sur aucun détail, depuis le mode de reproduction jusqu'à la façon de fabriquer les bouchons. Pour relever ce périlleux défi qui consiste à réconcilier les multiples intérêts qui gravitent autour de la forêt, la solution est, à n'en pas douter, pour lui, la subéiculture : elle offre des débouchés réguliers et non négligeables aux propriétaires qui n'ont pas besoin de couper, plus ou moins légalement, les arbres pour en tirer bénéfice. Leur intérêt est au contraire de veiller sur ceux-ci, d'apporter tout le soin nécessaire à leur pérennisation. Du reste, Jaubert de Passa, conscient des résistances que cette culture pourrait susciter, s'efforce de les lever. Ainsi, tente-t-il de montrer que le chêne-liège ne vient pas concurrencer d'autres productions mais au contraire s'ajoute à celles-ci, sans rien leur enlever.

« D'abord (les agriculteurs) pensèrent qu'il suffisait de déposer le gland dans la terre, au pied des rochers ou des arbustes, au moyen d'une pince qui ouvrait légèrement le sol ; bientôt ils reconnurent l'insuffisance de ce procédé, et l'on se décida à labourer la terre, partout où l'araire (sans versoir) peut pénétrer. (...) Partout où la nature du sol a permis de planter la vigne sans trop en calculer les produits présumés, on s'est hâté de le faire à la suite de plusieurs labours. On a semé des glands dans le fond des sillons à l'instant même de la plantation de la vigne ; on ne sème que les sillons pairs ou impairs, c'est à dire qu'une rangée de ceps sépare toujours les deux rangées qui ont reçu la semence de glands. (...) Ces travaux, continués pendant vingt à vingt-cinq ans, sont compensés par la récolte annuelle de raisins ; mais, lorsque les arbres ombragent la vigne, le cep dépérit, et on l'arrache. La terre, livrée de nouveau à ses productions naturelles, se couvre d'arbustes parmi lesquels paissent les moutons. Consacrer au liège une partie quelconque de son domaine, ce n'est donc point en priver les bêtes à laine et sacrifier une ressource souvent si nécessaire dans les petites fermes. On a reconnu que les moutons n'occasionnaient point de dommages aux alcornoques, encore qu'ils soient jeunes, lorsqu'on leur permet l'entrée du bois dans le courant de l'automne, et lorsque les jeunes pousses ont acquis une consistance ligneuse. (...) le chêne-liège ne craint, pendant les cinq mois d'automne ou d'hiver, que la dent de la chèvre et celle du bœuf. » (Jaubert de Passa 1836 : 19-21)

Ainsi donc le chêne-liège ne vient pas concurrencer les autres productions, contrairement à ce qu'on pourrait objecter. Certes, il lui faut plusieurs décennies avant d'être rentable mais le sol qu'il occupe peut, malgré tout, être utilisé, en vignoble ou en pacage. Deux détails importants si l'on se souvient que vins et laines sont les deux produits agricoles que voyageurs et administrateurs n'ont cessé de mettre en avant, célébrant leur qualité et leur rentabilité.

Il n'est pas nécessaire de se livrer à un plus long commentaire de texte. Remarquons qu'il est un vibrant plaidoyer en faveur du chêne-liège, de sa culture, de son développement. Qui sera sans nul doute entendu. En effet, presque quinze ans plus tard, un texte également consacré au chêne-liège voit le jour, sous la plume d'Azémard et Guiraud de Saint-Marsal. Ce « Mémoire sur l'état présent de la culture du chêne-liège dans les Pyrénées Orientales », publié en 1851, nous apprend que

« La culture du chêne-liège a pris dans le département, depuis quelques années, un immense développement. On a compris tout le parti qu'on peut tirer d'un arbre qu'on voit prospérer sur les terrains les plus arides, même sur les rochers, dans les crevasses desquels il jette de profondes racines. » (Azémard et Guiraud de Saint-Marsal 1851 : 337)

Enfin, clôturant le siècle, un dernier auteur s'intéresse à la question. P. de Boixo dirige le personnel forestier des Pyrénées-Orientales de 1884 à 1896. C'est à lui que revient la lourde charge de régler les différends et d'agir de telle sorte que la forêt ne soit plus pillée, qu'elle puisse se développer en ménageant les intérêts de chacun. Il publiera ainsi deux notices importantes, qui nous permettent de saisir comment l'homme pensait son intervention et quelle place il accordait au liège. Il publie une « Notice sur les inondations de 1888 à 1891 et sur le déboisement dans le Roussillon » puis en 1893, une « Notice sur les forêts et sur le reboisement dans les Pyrénées-Orientales ». Pour lui, la cause est entendue : les inondations qui, tout au long du XIX^{ème} siècle, ont ravagé les vallées jusqu'à Perpignan, sont le résultat de la déforestation

qui sévit depuis plus de deux siècles. Pour lutter efficacement contre les inondations, il faut réhabiliter la forêt. Pour cela, elle ne doit plus simplement être pensée comme un profit financier immédiat mais s'inscrire dans le cadre d'un développement économique. C'est pourquoi la seconde notice est un tableau des plus précis et précieux de l'industrie dans le département. Un tableau des plus instructifs.

« L'industrie est médiocrement active dans le département.

Les mines de fer, les carrières de toute espèce, les eaux minérales sont très importantes et très nombreuses, mais leur exploitation est parfois négligée. En dehors de quelques industries spéciales (bouchons, manches de fouet, espadrilles, papier à cigarette, etc.), de la fabrication du merrain de châtaignier et de quelques grandes usines comme les Hauts Fourneaux de Ria, la dynamite à Paulilles, la sulfostéatite à Prades, la région est plutôt agricole et surtout vinicole et les aptitudes des habitants se prêtent peu au développement des richesses locales. (...) » (Boixo 1893 : 115-128)

Si, dans ce pays agricole, on délaisse les bois, c'est essentiellement parce qu'ils ne sont pas suffisamment rentables ou parce que leur accès est trop difficile. Il brosse alors un tableau des forêts où l'on apprend qu'elles ne comptent que 75 604 ha pour une superficie totale de 412 211 ha soit 18,3 % du territoire. L'essence la plus répandue à cette date est, et de très loin, le pin (pins à crochets : 21 519 ; pin sylvestre : 3 039 ; le sapin : 1 647), soit 39 % de la surface boisée, suivi par le châtaignier (15 %) puis par le hêtre (11 %). Le chêne-liège, lui, est réduit à la portion congrue : à cette date 1 459 ha soit 3 % de la surface boisée. Le propos de Boixo n'est pas, comme le faisait Jaubert de Passa, d'appeler l'attention sur une essence en particulier, sur un produit mais de montrer combien la forêt, bien gérée, peut être source de revenus, qu'il n'y a pas un produit plus intéressant qu'un autre. Tous ont des avantages certains à condition d'en faire convenablement usage. On a donc ainsi un tableau complet des usages de la forêt. Nous n'en retiendrons que le chêne-liège, qu'il classe parmi les « *essences spontanées* » (Id. Ibid. : 133). Les quelques pages qu'il consacre à la subéiculture sont riches d'enseignement. On découvre ainsi que le travail de Jaubert de Passa n'a pas été vain : le chêne-liège a fait l'objet d'un programme de développement volontaire.

« Les essences méditerranéennes, comme le chêne-liège, ne s'éloignent pas de la mer. Le chêne-liège est localisé dans les Aspres dans les cantons de Thuir et de Céret et sur les confins de la plaine d'Argelès ; on n'en rencontre que quelques tâches dans le surplus des deux premiers arrondissements.

Cette essence a été propagée par des semis et des plantations qui devraient être poursuivis et encouragés, car c'est évidemment sa culture qui est la plus rémunératrice dans le présent et qui paraît devoir l'être aussi dans l'avenir.

On avait cherché à greffer le chêne-liège sur le chêne-vert. Malgré des réussites apparentes, ce procédé n'a pas donné de résultats sérieux.

On transplante fréquemment de jeunes sujets âgés de 15 à 20 ans. Avec des soins et des arrosages pendant l'été, on parvient à en sauver un assez grand nombre, mais ils ne présentent jamais la vitalité de ceux qui proviennent des semis directs. » (Id. Ibid. : 136)

Du reste, alors que les auteurs précédents accordent de longs développements sur la façon d'écorcer l'arbre et de produire des bouchons, lui passe rapidement sur ce point. Et pour cause.

« Le liège est un produit d'une grande importance qui a donné son nom à la variété de chêne qui le produit.

Il serait trop long de décrire les opérations par lesquelles on enlève le liège de l'arbre et les manipulations que subit le liège après sa récolte. Elles sont suffisamment connues.

Nous nous contenterons de signaler ses produits et leur utilisation.

Le liège se vend à l'état brut au quintal métrique.

On ne vend pas le liège mâle ou première écorce enlevée à l'arbre ; ce liège est encore trop imparfait pour pouvoir être utilement travaillé et employé. On en fait cependant des flotteurs de grands filets ou des bouées d'embarcation.

Le liège femelle, fourni par les écorces enlevées successivement à des intervalles fixes variant entre 6 et 8 ans, donne plusieurs natures de produits dont les plus importants sont les bouchons. Viennent ensuite

diverses applications industrielles, telles que la fabrication de tuyaux de liège pour condensation de la vapeur, de revêtements de liège aggloméré sur les tuyaux métalliques, de semelles, flotteurs, etc. On emploie pour ces diverses industries soit les rognures et déchets de la fabrication des bouchons, soit les lièges de rebut.

Il existe plusieurs fabricants de bouchons dans le département ; nous signalerons spécialement la fabrique Torrent, du Boulou, dont les bouchons sont réputés pour leur finesse.

Le liège, matière première, est acheté dans les environs ou vient d'Algérie, à un prix très variable. C'est ainsi que la plus belle qualité vaut 100 francs les 100 kilogrammes et la qualité inférieure 25 francs seulement. On le transforme en bouchons de dix-neuf catégories.

Chaque catégorie présente plusieurs calibres et chacune d'elles est déterminée par les trois dimensions : hauteur, diamètre au petit bout, diamètre au gros bout. Les bouchons se vendent au cent. (...)

La production annuelle des deux cantons de Céret et Argelès-sur-mer atteint 400.000 francs et les lièges servent principalement à faire des bouchons à Champagne, des bouchons à Bordeaux et des bouchons ordinaires. » (Id. Ibid. : 286-289)

En fait, ce qui importe, pour Boixo, c'est d'améliorer le commerce qui souffre grandement de divers travers, qu'il décrit, proposant dans la foulée des solutions.

« Les fabricants de bouchons français se plaignent vivement de la concurrence étrangère. D'une part les nations voisines ont mis des droits très élevés sur l'entrée des bouchons. C'est ainsi que ces droits atteignent 73 francs pour 100 kilogrammes de bouchons introduits en Russie, 75 francs en Allemagne, 86 francs aux Etats-Unis.

D'autre part ces pays qui ne produisent pas la matière première viennent acheter le liège dans les pays producteurs, France, Espagne, Portugal et Italie, ils importent chez eux cette matière première exempte de tous droits et fabriquent eux-mêmes les bouchons. Il est certain que cette pratique cause un grand préjudice à l'industrie des bouchons. Celle-ci ne peut écouler ses produits à l'étranger et on vient lui faire concurrence dans le pays même de production en enlevant la matière première ; d'où augmentation du prix d'achat, d'où intérêt pour les consommateurs à voir mettre un terme à cet état de choses. Cet intérêt est encore bien plus considérable pour l'ouvrier indigène à qui on enlève du travail.

On propose comme remède une ligue entre les quatre Etats producteurs de liège : France, Italie, Espagne et Portugal, qui, à la sortie de chez eux, mettraient sur la matière première un droit d'exploitation, égal aux soixante-quinzième des droits de douane dont sont frappés les bouchons à l'entrée des pays où ils supportent le plus fort droit d'entrée.

Rien ne serait plus équitable. » (Id. Ibid. : 289-290))

Ce chêne-liège a enfin trouvé sa place, au sein des productions agricoles et plus spécialement forestières locales. La preuve en est sans doute qu'en 1891, lorsque la Société Botanique de France tient sa session extraordinaire à Collioure, c'est à une singulière herborisation que ses membres sont conviés.

« Le propriétaire du Mas Christine fait aux botanistes le plus gracieux accueil, il leur fait les honneurs de ses forêts en leur donnant d'intéressantes indications sur la culture et l'exploitation du chêne-liège. » (Amigo 1992 : 25)

Des indications si intéressantes, en effet, que le rapporteur ne les jugera pas dignes de figurer dans son compte-rendu. Du moins a-t-on ainsi l'assurance qu'en cette fin de XIX^{ème} siècle, le chêne-liège est devenu un « objet à montrer » aux étrangers, un végétal suffisamment curieux botaniquement ou/et intéressant financièrement pour devenir étape sur un parcours de découverte.

On le voit, le chêne-liège a eu quelque peine à s'imposer dans le concert des richesses locales. Il restera longtemps cantonné à l'arrière-scène. Les raisons économiques ne suffisent pas à expliquer cette situation. Le choix d'hier de faire silence à son propos, comme celui d'aujourd'hui de lui offrir une large publicité ne se comprennent que dans le cadre plus large d'une définition du local.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Amigo, J-J. : « Présentation du journal de voyage botanique de A.P. de Candolle dans les Pyrénées Catalanes (1807) », Terra Nostra, n° 51, 1984

« Historique de l'exploitation du chêne-liège dans le département des Pyrénées-Orientales », in actes du colloque Les suberaies méditerranéennes, Vivès, Direction Départementales de l'Agriculture et de la Forêt des Pyrénées-Orientales, 1992., pp 23-32

Azémar et Guiraud de Saint-Marsal : « Mémoire sur l'état présent de la culture du chêne-liège dans le département des Pyrénées-Orientales, Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, 1851, pp 335-348.

Boixo de, P. : « Notice sur les forêts et sur le reboisement des Pyrénées-Orientales », Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, XXXIV, 1893

Bouis : « Sur l'état de quelques industries dans le département », Bulletin de la société philomatique de Perpignan, 1836, tome 2, pp 19-46.

Chausenque de, V. Les Pyrénées ou voyages pédestres dans toutes les régions de ces montagnes depuis l'océan jusqu'à la Méditerranée, Sirius éd., 1985 , 2 tomes. (1ère éd. 1854)

Hugo, A. : France pittoresque, Département des Pyrénées-Orientales (ci-devant Roussillon).

Izern, R. : Statistique du département des Pyrénées-Orientales, Paris, Ledoux éditeur, 1834.

Jalabert, F. : Géographie du département des Pyrénées Orientales, Perpignan, Tastu père et fils imprimeurs, 1819

Jaubert de Passa, F. : Mémoire sur la culture du chêne-liège, sur la récolte et la fabrication du liège », Mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture, 1836.

La Vallée, J. et Brion, L. : Voyage dans les départements de la France, Paris, Brion, Buisson et Debray libraires, An VII

Massé, L. La terre du liège, Libres del Trabucayre, 2000 (1ère éd. 1953)

Murray, J.M. : Un été dans les Pyrénées, Loubatières, Portet sur Garonne, 1998, (1ère éd. 1837)